

l'Acadie, venait de lui donner avis que trente vaisseaux étaient partis de Boston, et qu'on assurait qu'ils étaient destinés à faire le siège de Québec. La seconde lettre de M. Provôt était datée du 7, et marquait que le sieur de CANONVILLE l'avait averti qu'il avait aperçu, vers Tadoussac, vingt-quatre vaisseaux anglais, dont huit lui avaient paru fort gros. Le major ajoutait que, sur cet avis, il avait détaché le sieur de GRANDVILLE son beau-frère, avec une biscayenne et un canot bien armé, pour avoir des nouvelles plus certaines.

M. de Frontenac eut quelque peine à croire qu'une flotte si considérable fût si proche, sans qu'il eût seulement eu vent qu'on armait à Boston. Il s'embarqua néanmoins sur l'heure, avec M. de Champigny, dans un petit bâtiment, où ils pensèrent périr.— Le lendemain, vers trois heures de l'après-midi, un second courrier de M. Provôt lui apprit que les demoiselles de LALANDE et JOLIET avaient été prises, auprès de Tadoussac, par une flotte de trente quatre voiles, qui pouvait bien être, dans le temps qu'il écrivait, à l'*Ile aux Coudres*, c'est à-dire à quinze lieues seulement de la capitale.

M. de Frontenac savait que les Anglais étaient occupés en Acadie; et ne connaissant pas assez le mauvais état où était cette province, il avait cru qu'elle les arrêterait plus longtemps qu'elle ne fit.

On a vu plus haut que quatre bâtimens anglais avaient paru à la vue de Kaskebé, au moment où ce fort venait de se rendre à M. de Portneuf. On avait appris à Québec, quelque temps après, que ces bâtimens avaient tourné du côté du Port Royal; mais le gouverneur général ne s'était pas trouvé en état de secourir ce poste, au cas qu'il fût attaqué; et il ne le croyait pas, probablement, aussi dépourvu de troupes, de munitions et de vivres, qu'il l'était en effet. M. de Manneval, qui résidait ordinairement dans cette place, regardée comme la capitale de la province, n'y avait que quarante six hommes de garnison, et quelques pièces de canon, qui même n'étaient pas en batterie, et l'on y manquait absolument de tout. Les autres postes étaient encore moins bien fortifiés et aussi mal pourvus.

Telle était la situation de l'Acadie, lorsque le 22 Mai 1690, on vint annoncer au gouverneur qu'il paraissait plusieurs vaisseaux étrangers à quelque distance du bassin du Port-Royal. Il fit aussitôt tirer un coup du canon, pour avertir les habitans de se rendre auprès de lui. Le lendemain, l'escadre anglaise, composée d'une frégate de quarante canons, d'un bâtiment de seize, d'un autre de huit, et de quatre chaïches ou goëlettes, jeta l'ancre à une demi-lieue du Port Royal; et aussitôt William Phips, le commandant de cette escadre, envoya sa chaloupe au fort, avec un trompette, pour sommer le gouverneur de lui remettre sa place, avec tout ce qui y était, sans capitulation.